



63^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CRTV

Mot d'ouverture

DE

S. E. M. RENE EMMANUEL SADI

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Yaoundé, le 30 juin 2026

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Monsieur le Directeur Général de la CRTV,

Monsieur le Directeur Général-Adjoint de la CRTV,

Monsieur le Président de la Commission Financière,

Messieurs les Membres de la Commission Financière,

Messieurs les Invités Spéciaux,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous retrouve ce jour, à l'occasion de cette 63^{ème} session extraordinaire de notre Conseil d'Administration, qui se tient au lendemain de la 64^{ème} session ordinaire tenue en ces mêmes lieux.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous, une cordiale bienvenue à cette occasion.

Mesdames, Messieurs,

La présente session extraordinaire de notre Conseil d'Administration a lieu dans un contexte politique national marqué par la perspective des élections législatives et municipales à venir, après la prorogation des mandats des députés à l'Assemblée Nationale et des Conseillers Municipaux en poste.

La CRTV sera amenée, comme on peut s'en douter, à jouer une fois de plus, un rôle prépondérant dans le déroulement de ces importantes échéances politiques, ainsi que dans la couverture médiatique des opérations électorales attendues.

Puisqu'en temps normal, la CRTV, en sa qualité d'opérateur de service public de l'audiovisuel, sera investie de missions hautement stratégiques, dans l'objectif d'un déroulement de ces rendez-vous, dans des conditions de sérénité, d'équité et de transparence nécessaires à la consolidation de

notre démocratie et à la projection aux yeux du monde, d'une nation camerounaise moderne et résolument engagée dans sa marche vers la construction d'un Etat de droit.

A cet effet, nous devons dès à présent, mobiliser d'importantes ressources humaines, techniques et financières, à même de permettre à tous les acteurs engagés dans lesdites compétitions électorales, de s'exprimer et de s'adresser à l'ensemble de l'électorat, tant au plan national qu'international, dans le strict respect des règles d'équité, telles que le prescrites par le Code électoral et ses textes d'application subséquents.

Plus qu'aux médias privés, cette obligation s'impose avant tout à la CRTV, dans ses missions de service public de la communication audiovisuelle, en ce qui concerne particulièrement ses lois de continuité, d'égalité d'accès et de mutabilité.

C'est dans cet état d'esprit qu'il faut donc aborder la dernière ligne droite, qui va mener la communauté nationale vers ces importantes échéances, et braquer les projecteurs du monde entier sur le baromètre démocratique de notre pays.

S'agissant précisément des points majeurs qui nous interpellent dans le cadre de la présente session extraordinaire de notre Conseil d'Administration, nous examinerons comme le prévoit l'ordre du jour, les collectifs budgétaires de la CRTV et de la CMCA qui nous sont soumis.

Sur un tout autre plan, nous devons nous pencher sur la question relative aux modalités de paiement des indemnités des personnes ressources prenant part à des émissions des plateaux produites par les différentes antennes de télévision de la CRTV, afin d'en arrêter les montants par genre d'émissions.

Dans le registre de la gestion des ressources humaines, la Direction Générale fera un point sur la situation des dossiers de reclassement et de requalification des diplômés de l'IFCPA exerçant pour le compte de la CRTV.

Nous suivrons enfin la présentation que la CMCA fera du bouquet de chaînes et d'une manière générale des programmes diffusés par son application IP TV, entendez « Internet Protocol Television », et de l'état d'avancement de son processus de commercialisation.

Voilà donc présentés, Mesdames, Messieurs, les enjeux et le programme autour desquels nos travaux de ce jour seront articulés.

Sur ce, je déclare ouverte la 63^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration de la CRTV.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.